

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (PRESTATION DE SERVICES)

AU 1 /01/2010

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les prestations de services de EURO CASH COMMUNICATION sont effectuées.

1 Généralités

1.1 Les créations de sites Internet effectuées par EURO CASH COMMUNICATION sont soumises aux conditions générales suivantes, auxquelles l'acheteur déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à EURO CASH COMMUNICATION S une commande de prestation des services de création graphique, référencement, création et impression de supports de communication proposés par EURO CASH COMMUNICATION.

1.2 Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison.

1.3 Les conditions générales de vente peuvent être consultées à tout moment en cliquant sur le lien "conditions générales de vente". Ainsi, toute commande passée par un acheteur auprès de EURO CASH COMMUNICATION impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après.

2 Modes de prise de commande

2.1 L'acheteur peut passer commande soit **par e-mail** ou **par courrier**. **Un acompte de 30 % peut être exigé à la commande**, le solde 70 % étant payable à réception de la facture, soit au premier jour de mise en ligne définitive. Le paiement se fait par chèque à l'ordre de EURO CASH COMMUNICATION.

2.2 Les commandes passées et présentées ci-dessus engagent l'acheteur de manière irrévocable. Toutefois si le client décidait de ne pas donner suite à sa commande passée ou pour tout autre cas de défaillance, un montant de la prestation souhaitée serait calculé selon le temps passé au tarif horaire en vigueur au 1/01/2010

2.3 Toute commande passée et validée par EURO CASH COMMUNICATION

3 - Informations sur les prestations de services

3.1 EURO CASH COMMUNICATION présente sur son site web des prestations de services avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour l'acheteur potentiel de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des prestations qu'il souhaite acheter.

3.2 EURO CASH COMMUNICATION propose des prestations de services basiques ou complémentaires

- Création de sites Internet
- Création de logo
- Création de supports de communication
- Référencement

3.3 Le devis établi par EURO CASH COMMUNICATION sera retourné revêtu de la mention manuscrite "Bon pour accord", ainsi que de la signature du représentant légal de EURO CASH COMMUNICATION, du particulier ou de la société qui passe commande.

3.4 EURO CASH COMMUNICATION se réserve le droit de refuser toutes prestations et tous travaux manifestement contraires aux bonnes mœurs, à caractère racistes et/ou illégal. Les prestations de services achetées sont placées sous l'unique responsabilité de l'acheteur, et tout événement de nature à annuler les prestations pour lesquelles elles ont été achetées ne saurait engager la responsabilité de EURO CASH COMMUNICATION, ni donner lieu à aucun dédommagement, ni à annuler la vente.

3.5 EURO CASH COMMUNICATION ne pourrait être tenue pour responsable d'infraction aux lois françaises et internationales de protection de la propriété intellectuelle pour tous travaux, modifications, créations effectués à partir d'éléments tels que les textes, les logos, les graphismes, les images et photos fournis par le client dont il n'aurait pas la propriété exclusive.

3.6 De même, toutes les informations contenues sur les conceptions graphiques relèvent de la seule responsabilité du client.

3.7 Les prix de vente des services sont exprimés en EUROS HT

3.8 Les prix des prestations de services peuvent évoluer à tout moment sauf devis accepté et retourné à EURO CASH COMMUNICATION. Les devis retournés restent valables UN mois, au-delà, il conviendra de renouveler les dits devis si le prix des prestations choisies a été modifié par EURO CASH COMMUNICATION

3.9 Les prestations de services se matérialisant sous la forme de fichiers, le prix facturé tient compte de l'acheminement par connexion Internet. D'autres modes de messageries peuvent être envisagées, mais les coûts resteront à la charge exclusive du client

3.10 Tous les fichiers, textes, images, logos, et supports de communication entre le prestataire et le client seront conservés et archivés par EURO CASH COMMUNICATION pendant une période de un an.

3.11 Toute commande en ligne sur le site entraîne l'adhésion automatique à EURO CASH COMMUNICATION ainsi que l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales et aux conditions particulières à chaque prestation qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de notre part. Lorsqu'un devis est établi par EURO CASH COMMUNICATION, les conditions particulières de celui-ci viennent modifier ou compléter les présentes conditions générales.

3.12 EURO CASH COMMUNICATION se réserve le droit de modifier ses services sans préavis et sans autre formalité que de porter ces modifications dans ses conditions générales et particulières en ligne.

3.13 Il est expressément convenu entre le client et EURO CASH COMMUNICATION que les échanges de mails en l'absence de documents contractuels, peuvent servir à l'établissement d'une relation commerciale et de ce fait constitués des éléments de preuve quant à l'existence d'une commande de prestations.

3.14 Les créations d'images ou de textes réalisés par EURO CASH COMMUNICATION sont protégées par la loi française et les lois internationales de protection de la propriété intellectuelle.

3.15 Hébergement : EURO CASH COMMUNICATION fait appel à la sous-traitance pour l'hébergement, de ce fait, elle ne pourrait être tenue pour responsable des éventuels dysfonctionnements et problèmes techniques liés à l'hébergeur. EURO CASH COMMUNICATION se réserve le droit d'héberger uniquement les sites des clients qui ont fait appel à ses services.

4-Modalités de paiement

4.1 Toutes les prestations proposées par EURO CASH COMMUNICATION sont payables à réception de la facture.

4.2 EURO CASH COMMUNICATION se réserve le droit de suspendre en ligne une page web qui à était modifier en cas de non paiement. (code sources, photos, textes).

4.3 EURO CASH COMMUNICATION se réserve notamment le droit de refuser ses prestations de services émanant de la commande d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

4.4 Tout retard de paiement provenant d'un rejet du paiement initial ou d'un autre facteur générera une majoration des montants dus avec l'application de pénalités de retard égales au taux de base bancaire majoré de 5 points et applicables à compter du jour de livraison des fichiers représentant les travaux réalisés.

4.5 En cas de paiement par chèque les frais de banque et de change supportés par EURO CASH COMMUNICATION sont à la charge du client.

4.6 Le tarif des prestations est indiqué pour paiement comptant, à réception de facture par chèque libellé à l'ordre de EURO CASH COMMUNICATION

" Toute somme non réglée dans les trente jours est susceptible de porter intérêts au taux légal majoré à une fois et demi le taux de l'intérêt légal Loi N°92 442 du 31 Décembre 1995 " la présente facture est payable comptant. (payable à réception de la facture)

5 Modalités de livraison

5.1 Les prestations de services proposées par EURO CASH COMMUNICATION ne sont valables qu'en France Métropolitaine

5.2 Pour tout paiement d'acompte par chèque votre commande sera validée à l'encaissement.

5.3 La livraison est considérée comme réalisée au jour de la première présentation des fichiers à l'acheteur. La propriété intellectuelle des créations est transférée à l'acheteur dès réception du paiement intégral des prestations vendues par EURO CASH COMMUNICATION

5.4. En cas de demande de transfert sur support magnétique, son coût et le port sont facturés en sus de la prestation.

6 - Utilisation des créations

Sauf avis contraire spécifié par écrit avant le transfert de propriété, tout client autorise EURO CASH COMMUNICATION à utiliser gracieusement ses créations et, le cas échéant, à les diffuser, en contrepartie de la publicité donnée aux créations du fait de leur présence sur le site de EURO CASH COMMUNICATION. Etant entendu que cette utilisation se limite à la promotion des prestations et des compétences de EURO CASH COMMUNICATION, elle ne pourra donner lieu à aucune contrepartie.

7 – Responsabilités

La création et la mise en ligne du site Internet est effectuée par EURO CASH COMMUNICATION. Le client s'engage à conserver l'intégralité des originaux de toutes les ressources qu'il a mis à disposition EURO CASH COMMUNICATION qui ne pourra être tenu pour responsable en cas de pertes ou dégradations des informations dès la première modification du site par le client ou par toute autre personne sous la responsabilité du client, une fois la mise en place du site Internet.

8 - Clause de confidentialité

EURO CASH COMMUNICATION s'engage à ne divulguer aucune information sur les travaux et prestations de services réalisées pour ses clients, exception faite en cas de litige sur demande express du juge sous la compétence du tribunal de commerce de SARREGUEMINES.

9 - Attribution de juridiction

Les conditions générales de vente présentées ci-dessus sont régies par le droit français. Toute contestation concernant ces conditions générales de vente à défaut d'accord amiable sera soumise au seul Tribunal de commerce de SARREGUEMINES

10 - Informatique et Libertés

Les informations collectées par EURO CASH COMMUNICATION dans le cadre de ses relations commerciales sont destinées exclusivement à un usage interne, et ne sont en aucun cas cédées à des tiers. Les prospects ou clients disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent selon l'art 34 de la loi Informatique et libertés. Pour l'exercer ils peuvent s'adresser à :

EURO CASH COMMUNICATION

2A , SQUARE WILSON

57200 SARREGUEMINES

Les présentes conditions générales établies à SARREGUEMINES le 1/01/2010 comportent 10 articles indissociables, elles s'appliquent à l'ensemble des prestations fournies par EURO CASH COMMUNICATION.